

temps productives des conseillers présentement perdues à voyager.

Le transfert des fonctions appropriées du soutien administratif, des bureaux de district à la nouvelle administration régionale, au cours des deux prochaines années sera effectué très minutieusement de façon que l'efficacité des services soit maintenue au niveau actuel et que les conséquences fâcheuses sur le personnel soient réduites au minimum.

Élaboration des systèmes d'information

L'objectif du Ministère, depuis plusieurs années, consiste à réduire le nombre et les besoins internes en ce qui concerne les formules et la correspondance se rapportant aux versements des prestations et à créer un système plus souple. Afin de permettre au Ministère et aux organismes associés, tant au Bureau central que dans les régions, de répondre plus rapidement aux besoins d'un client, on est en train de mettre au point un système automatisé de stockage de données sur les clients anciens combattants. En plus de donner un meilleur service aux clients, ce système, accessible seulement aux personnes autorisées, fournira de l'information en mesure de déceler les nouveaux besoins financiers des clients et sur le volume de travail en cours dans chacune des régions du pays. Depuis quelques années, on travaille à un projet visant à améliorer la capacité d'extraction des centaines de milliers de dossiers d'anciens combattants. On a maintenant installé un système automatisé de classement des dossiers afin de faciliter leurs obtention; il est prévu qu'on terminera complètement le répertoriage et le processus de contrôle au cours de 1979.

Déménagement du Bureau central

Dans le cadre de la politique du gouvernement sur la décentralisation, on projette de déménager la plus grande partie du Bureau central du Ministère et des organismes associés à Charlottetown (Î.-P.-É). Le Sous-ministre ainsi qu'un petit groupe du personnel de soutien demeureront à Ottawa.

Étant donné que le déménagement ne sera pas terminé avant 1981, les Affaires des anciens combattants en sont actuellement rendus à mettre au point des plans de déménagement détaillés qui permettront un transfert efficace des opérations et une perturbation minimale des services aux clients. On a annoncé en décembre que le déménagement du Bureau central s'échelonne sur une période de trois ans à partir de l'été 1979. Un premier groupe ainsi qu'une section des SAC et le soutien administratif seront les premiers à partir pour l'Île. En 1980, on prévoit que le reste des SAC, plus les FPA, le BSJP le CRP et la CAAC déménageront à Charlottetown. Dans la dernière étape du déménagement, la CCP et son groupe du soutien administratif ainsi que l'OEAAC arriveront à l'automne de 1981.

L'emplacement du nouveau Bureau central dans la région de Charlottetown a été annoncé en décembre. L'emplacement choisi pour l'immeuble du Bureau central des AAC à Charlottetown est situé au centre-ville, juste en face de l'Hôtel du gouvernement.

Afin d'assurer la permanence du service aux clients anciens combattants, on met en oeuvre des mesures telles le jumelage des postes-clés et l'établissement de programmes de formation spécialisés pour Ottawa et Charlottetown.

Pour que chacun des membres du personnel actuel puisse prendre une décision individuelle à savoir s'il va déménager ou non, un plan global d'information sur le déménagement à l'intention des employés a été mis au point et est maintenant en oeuvre.

Langues officielles

Les activités dans le domaine des langues officielles pendant la prochaine année fiscale seront axées sur deux objectifs principaux. Premièrement, nous nous attendons à ce que l'élaboration de politiques, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation du programme soient intégrées aux systèmes de gestion du ministère pour le 31 mars, 1980. Ceci comprend la préparation de manuels de politiques et de procédures; la prestation de services conseil aux gestionnaires-cadres dans le contexte d'un système de planifi-